

Elimination des déchets médicaux : sanction de 199 000 euros imposée à Sanicorse

Publié le 20 septembre 2018

L'Autorité de la concurrence a sanctionné l'entreprise Sanicorse, active dans le secteur de l'élimination de déchets, pour avoir brutalement et significativement augmenté ses tarifs, générant un surcoût pour les établissements de soins.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Lire le communiqué](#)

Élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) : Sanicorse sanctionnée.

hôpitaux et cliniques doivent éliminer leurs déchets à risques infectieux dans un délai contraint.

Sanicorse, seule entreprise présente en Corse, a brutalement et significativement augmenté ses tarifs

Augmentation de 88% du tarif moyen de 2010 à 2012

Hausses individuelles annuelles allant jusqu'à + 190 %

Cette pratique abusive (prix inéquitables et excessifs) a généré un surcoût pour les établissements de soins.